LE MAGAZINE DES MAISONS FAMILIALES RURALES D'ÉDUCATION ET D'ORIENTATION
MARS 2014 /// N°346

le Lien

DOSSIER

LES ENJEUX DU BTS

ACTION LOCALE : "LA FABRIQUE OPÉRA" EN HAUTE-SAVOIE

RÉUSSIR *autrement*

en vue

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2014 est une année élective pour le mouvement des MFR. L'assemblée générale de l'Union nationale qui se tient à Paris cette année au Palais de la Mutualité, les 9 et 10 avril, renouvellera environ la moitié des membres du conseil d'administration.

UN AN DE RÉFLEXION

L'Union nationale engage les associations à participer à la réflexion sur le nouveau projet dont le mouvement va se doter en 2015.
Tous les acteurs des MFR (jeunes, parents, partenaires) sont sollicités pour répondre à un questionnaire et envisager les priorités pour l'avenir.
Une synthèse de ce travail sera réalisée par le Conseil d'administration et l'équipe de chaque MFR lors d'une réunion commune. L'Union s'appuiera sur ces contributions et sur les productions des ateliers de l'assemblée générale parisienne pour proposer une première mouture du projet à l'automne qui sera discutée et amendée lors de forums inter-associatifs début 2015. Le projet sera adopté à l'assemblée générale de Nantes, prévue en juillet 2015.

LOI D'AVENIR SUR L'AGRICULTURE

Le projet de la loi d'avenir pour « l'agriculture, l'alimentation et la forêt », voté en première lecture par l'Assemblée nationale, est désormais dans les mains des sénateurs. Le projet qui affiche l'objectif d'intégrer l'agro-écologie reconnaît notamment, dans l'article 3, les « groupements d'intérêt économique et environnemental » (GIEE) qui ont pour objectif de conforter la transition de l'agriculture vers des systèmes agro-écologiques en s'appuyant sur des projets collectifs initiés par des agriculteurs.
Pour ce qui concerne l'enseignement agricole, la loi introduit peu de nouveautés si ce n'est la mise en place de l'Institut agronomique et vétérinaire de France, fédérant les écoles d'enseignement supérieur agricole et les instituts de recherche.
Les débats ont toutefois été l'occasion pour de nombreux parlementaires de souligner le travail de terrain réalisé par les Maisons familiales rurales et leurs résultats.

VISITE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Condé-sur-Vire reçoit le ministre

Le ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Stéphane Le Foll, a été reçu à la MFR de Condé-sur-Vire (Manche) en janvier dernier. Il a discuté avec des parents et les responsables locaux, départementaux, régionaux et nationaux des MFR, mobilisés pour cette visite officielle, la première depuis qu'il est ministre. Il a pris le temps de s'intéresser aux techniques culturales simplifiées présentées par les jeunes de BAC PRO agroéquipement ainsi qu'à la démonstration pratique des jeunes de BAC PRO Services. ■

LE CHIFFRE

75 %

C'est le taux net d'emploi des diplômés du bac professionnel de l'enseignement agricole, en février 2013, dans les MFR. Les diplômés qui ont répondu à l'enquête d'insertion (68 %) poursuivent des études pour 36 % d'entre eux, travaillent pour 46 % d'entre eux, recherchent un emploi pour 16 % d'entre eux, sont sans emploi pour 2 % d'entre eux. ■

Source : MAAF

HISTOIRE

Notre Album

1960 *Une des lois les plus ambitieuses pour l'enseignement agricole fut votée le 2 août 1960. Elle a concerné l'ensemble de l'enseignement agricole, remplaçant tous les textes antérieurs sur ce sujet. La loi a confirmé la tutelle du ministère de l'Agriculture, a prévu le financement des établissements privés dans le cadre de reconnaissance d'établissement, les notions de formation professionnelle associée à la formation générale, la possibilité de pratiquer un enseignement selon « un rythme approprié ». Les spécificités pédagogiques des MFR étaient ainsi, et enfin, reconnues !* ■

90 **clips vidéo sur l'alternance ont été réalisés par les jeunes de MFR dans le cadre du concours « J'♥ l'alternance », lancé pour la deuxième année, par l'Union nationale et toujours soutenu par la Fondation Orange. Les noms des vainqueurs seront dévoilés à l'assemblée générale de l'UNMFREO à Paris.**

PARUTION

Insertion des jeunes ruraux

Les Maisons familiales rurales dans le monde : une contribution originale à la formation et à l'insertion des jeunes
L'Harmattan

Cet ouvrage est le fruit d'un travail d'enquête réalisée au Brésil, au Burkina Faso, au Cameroun et à Madagascar, dans le cadre d'un programme de coopération cofinancé notamment par l'Agence Française de Développement. Il décrit le fonctionnement et le rôle des MFR dans ces pays et présente les formations dispensées, toutes fondées sur la pédagogie de l'alternance. À travers le vécu des jeunes ruraux et leurs aspirations, les auteurs analysent l'apport des MFR dans les trajectoires d'insertion socioprofessionnelle.

● Les Maisons familiales rurales dans le monde : une contribution originale à la formation et à l'insertion des jeunes, Anne le Bissonnais et Julie Erceau, L'Harmattan, 2014.

CNP

Nouvelles formations

Le Centre national pédagogique est au service des Maisons familiales rurales. Sa mission principale est la formation pédagogique initiale des moniteurs. Il assure également la formation continue pour les personnels des MFR. À la rentrée de septembre 2014, deux nouvelles formations universitaires sont ouvertes :

La licence professionnelle « Aménagement du territoire et urbanisme » spécialité « Développement rural » en partenariat avec l'Université d'Orléans. Cette formation vise la construction de compétences professionnelles en ingénierie et veille territoriale, en ingénierie et projet de développement territorial, local et durable, en animation de réseaux, en stratégie de communication.

Le Master 2 « Ingénierie et fonctions d'accompagnement en formation » en partenariat avec l'Université de Tours. Le Master doit permettre de mieux répondre aux exigences actuelles de l'accompagnement. ■

sommaire

le Lien _ n° 346

MOUVEMENT

ÉDITO >> 4

MOUVEMENT > Des jeunes engagés **>>** 4

PLANÈTE > Cambodge : le défi de former les agriculteurs de demain **>>** 6

TELEX > Échos des quatre coins du monde **>>** 7

EN DIRECT >> 8

ACTION LOCALE > Haute-Savoie : la fabrique des décors **>>** 10

DOSSIER **Les enjeux du BTS**

pages 11 à 18

>> Interview : Xavier Michelin, président de l'Union nationale des Maisons familiales rurales

>> Humour : Un an de réflexion… par Goutal

FORMATION

MÉTIERS > Les statuts de l'alternance **>>** 19

BRÈVES FILIÈRES >> 22

SOCIÉTÉ

BRÈVES >> 24

JEUNESSE > Devenir animateur grâce au BAFA **>>** 24

SOLIDARITÉ > Le financement participatif a un cadre **>>** 24

BIODIVERSITÉ > 82 éléphants sont tués chaque jour **>>** 25

ENQUÊTE > Génération quoi **>>** 26

NATURE > Des drones pour sauver le monde? **>>** 26

HUMEUR/HUMOUR > Un temps de chien **>>** 26

UNMFREO
58, rue Notre-Dame-de-Lorette
75009 Paris
Tél. : 01 44 91 86 86
unmfreo@mfr.asso.fr
www.mfr.fr
Directeur de la publication : Xavier Michelin
Rédacteur en chef : Sabine Berkovicius : 0144918644
sabine.berkovicius@mfr.asso.fr

Photos : MFR - UNMFREO
Couverture : © J.-M. Guyon / 123rf
Illustrations : © Marie Van de Putte (p 11 et 26) © Alain Goutal (p 18)
Conception maquette et couverture : Denis Bernard

Impression : Imprimerie UNMFREO 78780 Maurecourt
Commission paritaire : 0908 G 83575
ISSN : 03355365
Dépôt légal : 2014/mars
Trimestriel : mars 2014
Abonnement 1 an : 11 €
Prix au numéro : 4 €

édito

LES STAGES : UNE AUTRE FAÇON D'APPRENDRE

Les Maisons familiales rurales ont développé une pédagogie spécifique basée sur l'alternance de semaines de formation en stage dans les entreprises et de semaines de formation à la Maison familiale. Le stage, c'est une autre façon d'apprendre. Il fournit aux jeunes l'occasion de réaliser des activités concrètes et formatrices, de découvrir un environnement professionnel, d'échanger avec des adultes engagés dans un métier.
Or, aujourd'hui, compte tenu du contexte économique et des contraintes administratives, il n'est pas facile de trouver un maître de stage ou d'apprentissage. Cette recherche est pourtant une étape essentielle. Chaque famille, avec le soutien de la Maison familiale et du moniteur responsable de la classe, doit s'investir activement dans cette recherche. Chaque Maison familiale rurale doit aider les maîtres de stage ou d'apprentissage à résoudre les questions réglementaires qui se posent lors de l'accueil d'un stagiaire (explication de la convention de stage ou du contrat d'apprentissage, engagements réciproques, appui pour remplir le document unique d'évaluation des risques professionnels…).
Il est important que notre mouvement accompagne à la fois les familles et les entreprises si nous voulons que notre alternance singulière demeure une chance pour les jeunes. ■

Xavier Michelin

PRÉSIDENT DE L'UNION NATIONALE DES MAISONS FAMILIALES RURALES

L'Observatoire de la jeunesse de l'AFEV* a publié sa sixième enquête sur la place des jeunes dans la société et en particulier leur rapport à la politique. Ces résultats mettent en évidence des éléments forts qui interpellent les parents ou les éducateurs que nous sommes.

Des jeunes engagés

Confirmant ce que l'on savait déjà, les jeunes considèrent, avec pragmatisme, que ce qui est très ou plutôt important dans leur vie c'est la santé (99 %), la famille (97 %), le travail (97 %). Les amis et la vie sentimentale arrivent légèrement derrière (93 %). Et si les études sont importantes pour 88 % des jeunes interrogés, 12 % pensent le contraire.
L'enquête atteste que les jeunes (1 sur 2) ont plutôt une attitude de défiance vis-à-vis du système. Mais elle montre que ne pas se retrouver dans les formes traditionnelles de l'engagement politique partisan ou syndical ne signifie pas pour autant un repli sur soi. Un jeune sur deux déclare avoir récemment soutenu une cause en signant une pétition, et la même proportion déclare avoir adopté une posture d'aide notamment dans un cadre associatif.
Cette enquête pointe leurs aspirations. Ce n'est pas par le vote que les jeunes imaginent pouvoir améliorer le fonctionnement de la démocratie

L'UNAF a publié une enquête qualitative sur « L'engagement des jeunes comme bénévoles : leur perception et celle de leurs parents ». Les jeunes reconnaissent que le bénévolat leur fait vivre des expériences fortes et leur fait acquérir des compétences « professionnalisantes ».

Les jeunes qui souhaitent avoir une place dans la société n'hésitent pas à s'engager localement dans des actions solidaires.

(même si 9 sur 10 déclarent que voter est un acte politique) mais par la participation au débat et à l'action solidaire. Aujourd'hui ils précisent que participer à un conseil d'enfants et de jeunes dans sa ville, agir dans une association, s'engager à l'échelle locale et dans des actions de proximité sont pour eux des moyens efficaces pour vivre pleinement leur citoyenneté.

Faire quelque chose de bien

« Être utile contre les inégalités, ce n'est pas seulement le slogan de nos tee-shirts, c'est aussi ce qu'on peut ressentir. On n'est pas forcément des héros et on ne changera pas le monde. Seulement, à notre échelle, on a vraiment l'impression de faire quelque chose de bien. Le « merci » des familles résonne bien plus que celui d'une commerçante qui te rend la monnaie. Je crois que ce seul petit mot dit aussi sincèrement mérite tous les efforts du monde. Certes, on n'obtiendra pas le prix Nobel de la paix et on ne sera jamais l'Abbé Pierre, mais notre service civique nous donne un rôle humain indéniable et, de manière plus que légitime, il nous rend fiers… » raconte Lucie, 19 ans, sur le blog www.blogzep.fr qui est volontaire en service civique.

Que nous apprend le message de Lucie ? Que chaque jeune a besoin de reconnaissance : reconnaissance individuelle d'abord et reconnaissance sociale ensuite. Être jeune ce n'est pas un état. Être collégien, lycéen ou même étudiant ce n'est pas un statut, ni une fonction. Or, les jeunes sont en recherche d'une place auprès des adultes. Comment répondre à cette demande dans la vie de tous les jours, dans la formation, dans la vie de la cité ?

Ainsi, beaucoup de jeunes souhaitent se mobiliser, s'engager dans des projets qui ont un sens et une utilité pour les autres, mais ils peinent à trouver un relais efficace pour réaliser ces aspirations. Quels outils les adultes sont-ils capables de leur apporter ? Ils attendent de l'école et des adultes en général des réponses concrètes. Voilà la problématique qui se pose à nous, tant sur le plan individuel mais également sur le plan institutionnel.

Comment les Maisons familiales rurales créent-elles des espaces pertinents pour que les jeunes puissent exercer leur citoyenneté et puissent mettre en pratique les valeurs d'égalité, de solidarité et de respect auxquels ils sont particulièrement attachés ? Comment les Maisons familiales rurales, grâce à l'alternance, leur permettent-elles de prendre des responsabilités au sein des entreprises et auprès des adultes qu'ils côtoient ?

Patrick Guès

- Le point sur l'engagement des jeunes, la documentation numérique de l'INJEP, mars 2013 - www.injep.fr/IMG/pdf/engagement.pdf
- Observatoire de la Jeunesse Solidaire : Perception de la politique par la jeunesse française, février 2014 - www.jeunessesolidaire.org
- L'engagement des jeunes comme bénévoles : perception des jeunes bénévoles et de leurs parents, l'UNAF, janvier 2014 - www.unaf.fr

**AFEV : Réseau d'étudiants solidaires intervenant dans les quartiers populaires. Ce réseau organise notamment tous les ans la journée du Refus de l'échec scolaire.*

CAMBODGE

Le défi de former les agriculteurs de demain

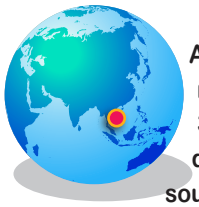

Au Cambodge, choisir de vivre en milieu rural n'est pas la solution de facilité. 300 000 jeunes ont préféré l'exode l'an dernier. Cependant, certains jeunes souhaitent rester et développer une activité agricole. Entrer à la MFR permet de se former et de construire son projet même si cela n'est pas toujours suffisant pour espérer vivre de l'agriculture.

Le déjeuner des élèves de la première promotion de la MFR de Svay Rieng au Cambodge. *Photo UNMFREO*

Les premières promotions de jeunes (2012-2013) sont sorties des trois MFR qui existent au Cambodge, l'occasion de faire le bilan.
Les MFR ont proposé une formation agricole d'un an mais tous les jeunes ne sont pas allés au bout. Moins de 50 % ont obtenu une attestation de fin de formation du Bureau Agricole Provincial (une vingtaine de jeunes). Les autres ont abandonné la MFR pour travailler dans les usines de textile qui s'installent un peu partout dans le pays, ou pour migrer en Thaïlande où les salaires sont deux à trois fois plus élevés qu'au Cambodge.

DES PROJETS D'INSTALLATION

Les vingt jeunes qui ont persévéré dans les MFR ont affiné leur projet grâce aux cours dispensés par les moniteurs et aux interventions des techniciens du bureau agricole. La plupart d'entre eux souhaitent développer un petit élevage (porcs, volaille) en complément d'une activité rizicole traditionnelle. Une seule jeune fille a fait le choix de la culture de champignons.
À ce jour seulement trois d'entre eux ont trouvé une aide financière auprès de leurs parents pour concrétiser leur installation comme agriculteurs-éleveurs.
Les projets des dix-sept autres n'ont pas encore abouti faute d'un financement accessible.

Yim Lina, ancienne élève de la MFR de Takeo, a 25 ans. Elle a choisi de diversifier son activité agricole en investissant dans la culture du champignon, grâce à une aide financière de ses parents. *Photo Fédération des MFR de Charente-Maritime*

DES FREINS FINANCIERS

Au Cambodge, on ne prête qu'aux riches : pour emprunter de l'argent, il faut avoir une caution, du matériel ou un terrain. Ces jeunes sont pour la plupart des enfants de paysans pauvres qui ne peuvent pas réunir ces conditions. Le taux d'emprunt est de 3 % par mois soit 36 % par an. Impossible d'envisager des remboursements aussi importants ! Même les institutions de microfinances prêtent à ces conditions-là.
Pour l'Union nationale des associations MFR du Cambodge, ces questions sont centrales pour continuer à développer la formation des jeunes ruraux. Elle a décidé de partager ses préoccupations avec ses partenaires pour trouver des solutions. Avec la FAEC, une organisation nationale de coopératives agricole qui soutient les MFR, une organisation belge d'appui aux organisations paysannes (ADG) et les AFDI* de Basse-Normandie et du Haut-Rhin,

ils ont décidé de rechercher les moyens pour permettre à chaque jeune de développer son projet.

DES PISTES DE TRAVAIL

Une piste serait de permettre à chaque jeune d'adhérer à une coopérative avec un statut particulier car il ne serait pas encore producteur. Les coopératives, qui assurent aussi une fonction de financement, pourraient alors faire un crédit de 250 euros aux jeunes en moyenne sur 2 ans à 1 % par mois avec un différé de remboursement d'un an. Ce sont les conditions minimales viables estimées par les jeunes et les administrateurs pour envisager la réussite d'un petit élevage.

Dans un pays, où il n'est pas question de l'installation des jeunes, ni du renouvellement des producteurs et responsables agricoles, parler de ces sujets et envisager de telles perspectives semblent une gageure.

Mais l'Union Nationale des associations des MFR cambodgiennes sait que c'est une des conditions qui permettra aux jeunes de vivre en milieu rural... C'est aussi l'une des conditions pour que les parents s'impliquent dans les MFR et inscrivent leurs enfants en formation.

L'Union Nationale veut prouver aux pouvoirs publics qu'il est nécessaire de se préoccuper de la formation agricole et donc de soutenir les MFR. Aujourd'hui, il n'existe pas au Cambodge de politique de formation des jeunes ruraux, et seuls, quelques centres privés ou associatifs assurent la formation des futurs agriculteurs. Les écoles d'Etat, centres professionnels techniques et universités d'agronomie forment des techniciens et des ingénieurs.

Des défis à relever pour la jeune Union nationale et pour les trois associations MFR, qui tant bien que mal, assurent, avec l'appui des MFR de Charente-Maritime, la formation d'une deuxième promotion.

Valérie K. Plougastel ■

** AFDI : Agriculteurs Français et Développement International*

TELEX

AFRIQUE

Mali

Le pays s'étant stabilisé, le Fonds international pour le développement agricole (Nations Unies) finalise un programme d'appui à la formation et à l'insertion des jeunes ruraux. Les MFR maliennes ont été identifiées comme un acteur majeur dans ce domaine. Elles seront soutenues financièrement pendant huit ans pour que de nouveaux centres se créent et que les MFR forment plus de 3 000 jeunes.

OCÉAN INDIEN

Île Maurice

La Fédération des MFR de l'Île Maurice a obtenu une subvention de 60 000 € de l'Union Européenne pour « Contribuer à la réduction de la pauvreté par la formation et l'accompagnement individuel des jeunes en difficulté ». Avec l'appui de la Fondation des MFR dans le Monde, cette aide financière permettra de créer trois nouvelles MFR à l'Île Maurice et à Rodrigues, d'élargir le réseau de maîtres de stage et de créer de nouvelles formations sur l'agriculture organique, la production agricole, le service aux personnes et l'auto-entreprise.

AMÉRIQUE LATINE

Colombie

Une session de formation pédagogique pour deux administrateurs et quatre futurs moniteurs des quatre MFR colombiennes a eu lieu en février dernier au sud Brésil. Ils ont d'abord réalisé un stage d'une semaine dans une CFR du Paraná afin de participer à toutes les activités pédagogiques et d'animation. Ils se sont ensuite retrouvés avec les responsables pédagogiques du sud Brésil pour mettre en commun leurs expériences et approfondir les outils de la pédagogie par alternance : plan d'étude, mise en commun, visites de stage, carnet de liaison, visites aux familles.

EUROPE

France

Pendant le Salon international de l'agriculture de Paris, s'est tenue une journée sur les agricultures familiales. Cet événement, auquel étaient conviées les MFR françaises, a rassemblé de nombreuses personnalités, dont plusieurs ministres de l'Agriculture du monde qui ont fait une déclaration pour promouvoir ce type d'agriculture. Les ONG sont vigilantes pour que ces discours se traduisent en actes. ■

MAROC, JANVIER 2014. Les Terminales de la MFR de Percy (Manche) en bac pro Technicien Vente Conseil en alimentation ont effectué un voyage d'étude à Larache dans la région de Tanger. Objectifs : découvrir des méthodes différentes pour ces futurs professionnels du produit alimentaire (huile d'olive, conserverie d'anchois, orangeraie…) et s'ouvrir une autre culture en allant à la rencontre des associations locales (cuisine, couture et coiffure) et des habitants : organisation d'un débat avec des Marocains sur la place des jeunes dans la société, accueil (photo) par un ancien élève de la MFR de Boudjediane. ■

89 VILLEVALLIER

Une vidéo primée par JA

Un groupe de jeunes de la MFR de Villevallier dans l'Yonne a été lauréat du concours vidéo organisé tous les ans par le syndicat Jeunes Agriculteurs « Demain je serai paysan ». L'objectif était de présenter le quotidien du métier d'agriculteur en 2 minutes 30. Toute la classe de seconde professionnelle s'était engagée, encouragée par deux monitrices, dans ce projet qui était évalué dans le cadre du contrôle en cours de formation (CCF). Scénario, storyboard, tournage dans les différentes exploitations des maîtres de stage, montage des 20 heures de rushes... Une des vidéos, sélectionnée par le jury de Bourgogne a été primée. Le groupe de jeunes est venu chercher son prix lors du Salon international de l'Agriculture, sur le stand de l'opération « Demain je serai paysan » où leur film a été présenté au public. ■

POITOU-CHARENTES

Parcours de réussite

Trois élèves des MFR de Poitou-Charentes ont été primés lors des Trophées des « Parcours de la réussite de l'enseignement agricole » organisés par la région Poitou-Charentes et la DRAAF qui ont souhaité mettre à l'honneur des jeunes ayant fait confiance à l'enseignement agricole pour suivre leur formation. Les candidats pouvaient s'inscrire dans 3 catégories : parcours dans les métiers en tension comme la viticulture, l'agroéquipement, parcours de formation atypique et parcours de formation dans l'enseignement agricole. C'est dans cette dernière catégorie que des jeunes des MFR de Chauvigny (Vienne) et Bressuire SevrEurope (Deux-Sèvres) ont été distingués au salon de l'Étudiant, une façon de contribuer à la promotion des métiers divers et multiples auxquels l'enseignement agricole prépare. ■

BASSE-NORMANDIE

Actions éco-citoyennes

Une étudiante en Master à l'Université de Caen a ausculté, dans le cadre de sa recherche, les MFR de Basse-Normandie au prisme du développement durable. Dix-huit MFR sur les vingt-six se sont prêtées à l'exercice. Sarah Brosset leur a fait un retour de sa mission et a dressé un état des lieux des actions éco-citoyennes au sein de chaque association (tri des déchets, lutte contre le gaspillage, achat de proximité pour la restauration, partenariats avec les producteurs locaux, rénovation des bâtiments, installation de chaudière bois, partenariat avec les MFR de Madagascar...). Elle a constaté que l'ensemble des MFR du réseau était en démarche de développement durable : certaines très avancées (par exemple titulaires du label Éco-école), d'autres moins.
Le conseil régional de Basse-Normandie propose d'accompagner les établissements. Chaque

MFR volontaire peut mettre en place un plan d'actions, former un comité de pilotage et travailler de manière transversale sur le développement durable.
Cette reconnaissance par le conseil régional permettra de valoriser les efforts de chaque structure. La Fédération régionale des MFR est prête également à apporter son soutien avec des outils tels que ceux de la « démarche d'amélioration continue ». ■

37 BOURGUEIL

Démarche agenda 21

Après un an de réflexion, la MFR de Bourgueil a choisi d'entrer dans une démarche Agenda 21 soutenue par le Parc naturel régional Loire, Touraine, Anjou. Cette année, deux projets sont menés de front : la réfection de la décoration du couloir de l'internat avec le soutien de 2 artistes et la construction d'une yourte devant servir de foyer aux élèves. Guidée par un architecte du parc régional, cette construction dont les plans sont conçus avec les jeunes est prévue avec des matériaux de récupération. Les projets ont démarré avec les jeunes de 4e et de CAPA et vont se poursuivre sur deux ans en cours mais également en veillée. Par ailleurs, une réflexion autour du tri sélectif mobilise toute la MFR (jeunes et équipe). Toujours en partenariat avec le Parc régional, une benne destinée à récupérer les papiers a été installée pour plusieurs semaines sur le terrain de l'établissement. La MFR a mobilisé toutes les entreprises du territoire ainsi que les particuliers à venir y déposer leurs vieux papiers. ■

02 LA CAPELLE

Des stages en Pologne

Une vingtaine de jeunes volontaires de Terminale « Services aux personnes et aux territoires » ont effectué un stage professionnel de 4 semaines en Pologne, dans le cadre d'un projet européen, complété par un financement régional avec le soutien de l'association des « Amis de la Pologne » basée à La Capelle.
Les jeunes étaient logés en famille d'accueil et ont effectué leur stage dans des cantines scolaires et sociales. La MFR avait effectué un travail de fond, mené en équipe, pour lever les obstacles à la mobilité (appréhension, barrage de la langue). Les jeunes sont revenus enchantés de ce séjour et en ont témoigné : « Nous avons amélioré notre anglais » ; « il était facile de se faire comprendre par des gestes » ; « j'ai découvert une alimentation très différente de la nôtre » ; « avec ce stage j'ai gagné en maturité et en autonomie » ; « Nos familles et nos maîtres de stage étaient très accueillants ». Ces jeunes ont reçu l'« Europass Mobilité », un document qui atteste de leur stage à l'étranger et des compétences acquises. ■

49 MONTREUIL-BELLAY

Donner son sang

Record d'affluence lors de la collecte de sang organisée par l'équipe de la MFR de Montreuil Bellay en partenariat avec l'Établissement Français du Sang. Une centaine de personnes (maîtres de stage, parents, équipe, voisins de la MFR) ont donné leur sang gratuitement en même temps qu'une dizaine d'élèves majeurs volontaires pour qui c'était souvent la première expérience. Pour l'instant aucun traitement ni médicament de synthèse ne peuvent encore se substituer aux produits sanguins qui sont irremplaçables. ■

Les responsables de la Fabrique Opéra ont rendu visite aux jeunes en Brevet professionnel Génie climatique de Cranves-Sales, investis dans la création et la fabrication de l'arbre, un des éléments du décor du spectacle.

HAUTE-SAVOIE

La fabrique des décors

Rendre l'opéra populaire auprès des jeunes en les impliquant dans un projet artistique, telle est l'ambition de la Fabrique Opéra. Trois MFR de Haute-Savoie sont ainsi associées à la fabrication des décors de « La flûte enchantée » de Mozart dont le spectacle sera présenté à Annecy au printemps.

Seulement 4 % des Français se rendent à l'opéra. La Fabrique Opéra est bien décidée à changer les choses en amenant « un public plus large à découvrir l'art lyrique ». Avec un concept novateur (implication de lycéens, apprentis et étudiants dans la conception du spectacle et intégration des acteurs locaux), la Fabrique Opéra coordonne la production « d'opéras coopératifs ». L'idée est de proposer de grands spectacles dans des salles populaires à des tarifs attractifs. La narration en français est intégrée à l'opéra quand le livret est dans une autre langue pour faciliter la compréhension de l'histoire. Partie de Grenoble, l'initiative essaime pour la première fois en Haute-Savoie, sous la houlette notamment de Martial Renard, chef d'orchestre et porteur de projet et Jean-Marc Brouze, le metteur en scène qui ont choisi de monter « La flûte enchantée ».

Ils ont engagé des jeunes des établissements scolaires publics et privés, chacun dans leurs savoir-faire. Couturiers, coiffeurs, maquilleurs, graphistes, menuisiers, plombiers, peintres sont mobilisés pour créer les décors du spectacle, l'affiche et les costumes des solistes. Ils conçoivent l'univers dans lequel vont se produire 15 solistes, un chœur de 110 chanteurs et un orchestre composé d'amateurs et de professionnels du territoire. « Ce ne sont pas des petites mains », explique Martial Renard, « nous avons passé une commande, les jeunes ont dessiné des projets que nous avons validés en lien avec les formateurs ».

Planter le décor

Deux gros éléments de décor, le char en bois et l'arbre en métal, ont été réalisés par trois MFR. Les jeunes se sont documentés, ont étudié l'histoire de « La flûte enchantée » avant d'imaginer le décor. Les DIMA secondés par des jeunes de CAP et Brevet Professionnel en formation menuisier de Sallanches ont dessiné, réalisé et peint le char de Sarastro, qui aura une allure de char gallo-romain avec des roues récupérées sur une ancienne charrette. Les jeunes de Cranves-Sales en Brevet professionnel Génie climatique ont dessiné et soudé l'arbre en acier de 3 mètres sur 3 et les apprentis de Franclens ont peint l'arbre et réalisé et fixé les feuilles aux branches.

Lors des représentations, les jeunes seront présents dans la salle et côté coulisses pour vérifier l'état des décors et ils participeront au salut avec les artistes.

S. Berkovicius ■

3 MFR IMPLIQUÉES

Cranves-Sales
- Plomberie
- Chauffage
- Climatisation
- Énergies renouvelables

Franclens
- Maintenance du bâtiment
- Peinture
- Maçonnerie

Sallanches
(Clos des baz)
- Électricité et électrotechnique
- Mécanique automobile
- Menuiserie

Le char de Sarastro en cours de réalisation à la MFR de Sallanches.

LA FABRIQUE OPÉRA : LA FLÛTE ENCHANTÉE DE MOZART À ANNECY

Représentations : 19-20 et 21 avril 2014
Lieu : Arcadium à Annecy
Décors costumes et maquillage : 250 élèves des lycées, CFA et MFR des pays de Savoie investis
Communication : 200 élèves des métiers du tertiaire participent à la communication
Distribution : 18 rôles titres et 100 choristes
Production : la Fabrique Opéra *lafabriqueopera.com*

Les diplômes en France sont les meilleurs atouts pour trouver un emploi. Parmi eux, les BTS bénéficient d'une bonne notoriété auprès des jeunes et des entreprises. En prise avec le monde professionnel, ils permettent aux jeunes de bien s'insérer, et à ceux qui le souhaitent, de poursuivre leurs études.

LES ENJEUX DES BTS

Dossier réalisé par Sabine Berkovicius

La France consacrait en 2004 1,3 % du produit intérieur brut (PIB) à l'enseignement supérieur contre 2,9 % aux États-Unis. Depuis les années 2000, les pays d'Europe prennent conscience des écarts qui se creusent avec les États-Unis. Pour combler le retard, le Conseil européen élabore alors « la stratégie de Lisbonne » qui a fixé pour 2010 l'objectif colossal de « devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde ». Les leviers pour l'atteindre sont multiples mais une place centrale est alors accordée à l'éducation et à la formation. En effet à cette époque, il apparaissait que la population en âge de travailler en Europe possédait massivement des diplômes de faible niveau. Un des axes proposé est donc d'investir dans « le capital humain », en facilitant l'accès à l'enseignement secondaire, l'enseignement professionnel et l'enseignement supérieur. Si la stratégie de Lisbonne a globalement échoué en raison d'objectifs trop ambitieux, elle a semé des graines qui ont porté leurs fruits : la commission européenne met au point une stratégie pour 2020 qui vise à développer une croissance « intelligente, durable et inclusive ». L'éducation et la formation font encore partie des 5 objectifs principaux. Les pays doivent investir 3 % du PIB de l'Union européenne dans la recherche, l'innovation et le développement, réduire le taux de décrochage scolaire à moins de 10 % et porter le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur à 40 % au moins de la population âgée de

INVESTIR DANS LA FORMATION SUPÉRIEURE

► *(suite page 13)*

DOSSIER

→ LES ENJEUX DU BTS

OBJECTIF EUROPÉEN

La stratégie Europe 2020 a fait du développement de l'enseignement supérieur un objectif prioritaire. Elle fixe à 40 %, au moins, la proportion des jeunes de l'Union européenne âgés de 30 à 34 ans qui devront être diplômés de l'enseignement supérieur à l'horizon 2020. Seuls douze pays, dont la France, ont atteint cet objectif.

LES BTS EN FRANCE

Source : Ministère de l'Education nationale - Rentrée 2012-2013

10.6%
DES ÉTUDIANTS SONT EN BTS

Origine sociale des étudiants en BTS

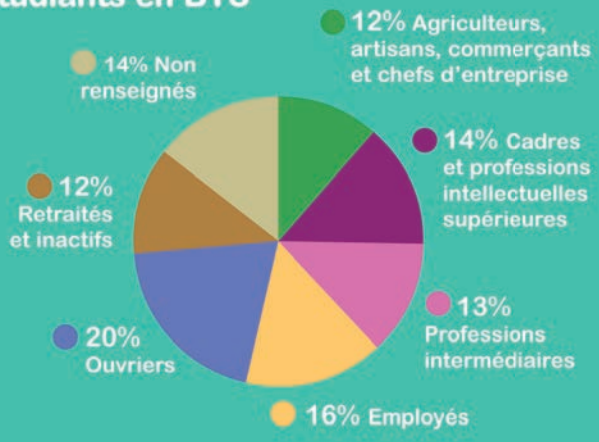

Effectifs d'étudiants en BTS selon le Ministère de tutelle

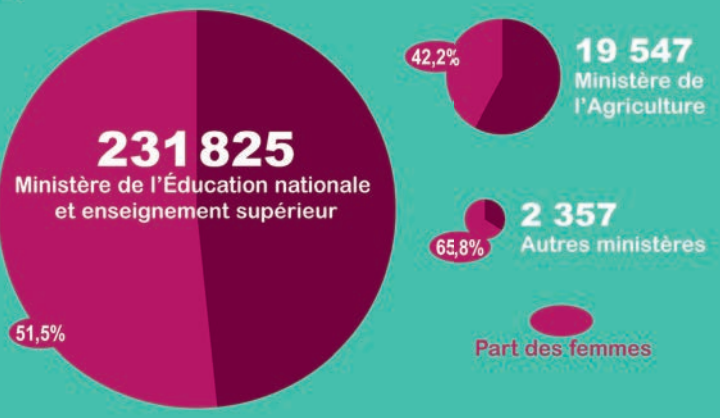

Pourcentage de bacheliers s'inscrivant en BTS par type de BAC

LES BTS EN MFR

70 MFR PROPOSENT DES BTS

Evolution des effectifs des BTS en MFR

Source : UNMFREO

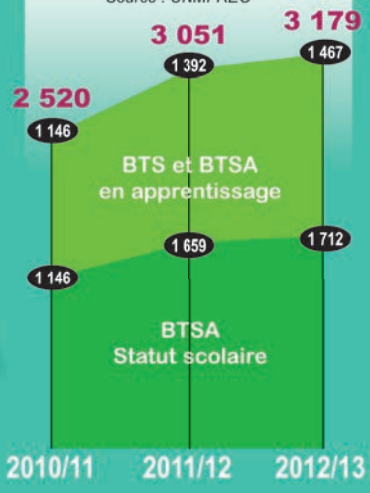

Taux d'emploi des BTS

L'enquête « insertion 7 mois » porte sur les élèves de CAPA, Bac pro et BTSA qui ont obtenu leur qualification en juin 2012.

Source : Ministère de l'Agriculture

PLUS ON ACCÈDE À UN DIPLÔME ÉLEVÉ, PLUS ON A DE CHANCE D'ÊTRE EN EMPLOI

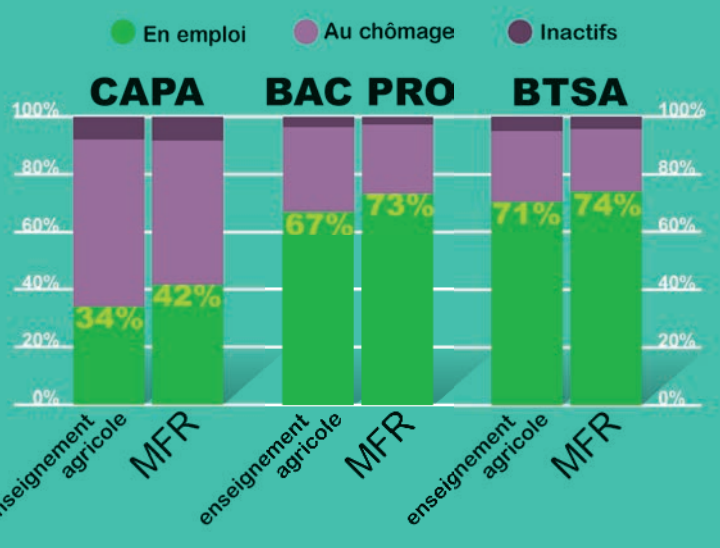

30 à 34 ans. La France est engagée dans ce processus.
La rénovation de la voie professionnelle généralisée en 2009 (suppression des classes de BEP et bac professionnels en 3 ans après la 3e) va dans le sens de « favoriser l'élévation du niveau de qualification des jeunes, leur insertion professionnelle, leur poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur et la réduction du nombre de sortants sans diplôme ». Plus de jeunes se forment en bac professionnel, mécaniquement une population plus importante de bacheliers (27,4 %) obtient le bac professionnel. Un atout pour s'insérer directement dans le monde du travail mais également le sésame pour entrer dans l'enseignement supérieur. Et c'est là que le bât blesse.

DU BAC PRO À LA LICENCE

Les filières « courtes » en 2 ans type BTS, sont les formations les mieux adaptées aux profils de ces jeunes avec des enseignements en prise avec le monde professionnel. Elles bénéficient d'une bonne cote. Très appréciées des entreprises, recherchées par les jeunes... c'est la loi de l'offre et de la demande qui s'applique. Les filières sont donc sélectives et ce sont les bacheliers généraux qui prennent les places de choix à tel point qu'en 2013 une loi a tenté d'inverser la tendance. Elle redonne la priorité aux bacheliers professionnels pour les entrées en sections de techniciens supérieurs et aux bacheliers technologiques pour les entrées en IUT sans vraiment en préciser les modalités. Elles pourraient se matérialiser par un pourcentage minimum de jeunes issus de l'enseignement professionnel ou technologique, une mesure d'équité si on considère que ces filières courtes favorisent la réussite des jeunes.
Cela permettrait peut-être d'éviter que ces jeunes ne s'inscrivent dans des cursus peu adaptés à l'université qui, elle, est libre d'accès. Faute d'une bonne orientation, 52 % des étudiants échouent ainsi en première année à l'université.
La France doit encore travailler à adapter son système de formation supérieure...
Et c'est encore l'Europe qui a donné la direction à suivre. Elle a lancé le coup d'envoi de la réflexion sur l'harmonisation des diplômes dans l'enseignement supérieur dans les pays européens. L'objectif était de simplifier les parcours, de décloisonner et de faciliter la mobilité pour permettre aux jeunes de valoriser des parcours y compris à l'étranger.
La France a longuement hésité, elle qui avait construit son organisation sur le bac +2 (type BTS/DUT ou DEUG) et le bac + 4 (Maîtrise), elle s'est finalement engagée dans la modification de l'organisation de son enseignement supérieur en reconnaissant 3 diplômes : la Licence (bac + 3), le Master (bac + 5) et le Doctorat (bac + 8), le fameux parcours LMD.
La France a donc permis aux étudiants de BTS notamment de poursuivre leurs études en Licence (professionnelle ou non) pour terminer leur cycle. Les formations BTS et DUT hier à finalité professionnelle sont aujourd'hui aussi des passeports pour entrer en Licence, devenue le premier niveau de qualification supérieure. Les étudiants sont ainsi plus nombreux à saisir cette opportunité. La France qui a l'ambition de mener à la Licence la moitié d'une classe d'âge est donc sur la voie. ■

© MFR St-Egrève (38)

LES ENJEUX DU BTS SONT DOUBLES :
- CULTIVER UNE RELATION FORTE AVEC UN MONDE PROFESSIONNEL ET DES MÉTIERS QUI ÉVOLUENT POUR GARANTIR UNE BONNE INSERTION PROFESSIONNELLE AUX ÉTUDIANTS,
- PERMETTRE AUX JEUNES UNE POURSUITE D'ÉTUDE DANS UN PARCOURS LICENCE PAR EXEMPLE.

LE BTS

LES CHIFFRES CLÉS

Les sections de techniciens supérieurs forment les étudiants en 2 ans après le bac. Ils obtiennent à l'issue de la formation le brevet de technicien supérieur (BTS) qui est un diplôme national de l'enseignement supérieur. Il existe environ 150 diplômes différents, répartis en 5 secteurs : industriel, tertiaire, santé/paramédical, arts appliqués et agriculture. 2 260 sections de techniciens supérieurs existent dans les lycées, les Maisons familiales rurales et les Centres de formation d'apprentis. Elles sont réparties sur le territoire. En trente ans, l'effectif des STS a été multiplié par quatre.
À l'issue de la formation, la majorité des diplômés choisit la vie active.
36 % des BTS cependant poursuivent leurs études.
La semestrialisation du BTS est en expérimentation. Elle a pour but de personnaliser les parcours, de regrouper plus facilement les étudiants sous des statuts différents (apprentis, scolaire, formation continue), de faciliter les passerelles entre formations et de reconnaître les acquis des étudiants en BTS. ■

EXPÉRIENCE MFR

LE BTS EN PRISE AVEC LES BESOINS D'UN TERRITOIRE

Au CFTA de Montfort-sur-Meu (35), au retour du stage à l'étranger, les étudiants présentent leurs films au public et organisent des débats auxquels sont conviés les étudiants de première année, les parents, les maîtres de stage, les partenaires.

Les MFR ont toujours accordé une place pour les formations supérieures. Le BTS a pendant longtemps été un diplôme intégré dans un parcours de promotion sociale. Après une formation initiale et des parcours souvent variés, suite à une période de travail, les stagiaires venaient se former en BTS avec un objectif professionnel affirmé (projet personnel ou volonté politique de l'entreprise de former ses salariés). En toute logique dans le mouvement des MFR, le BTS était conduit dans les Centres de formation professionnelle qui accueillaient des adultes et pratiquaient une approche différente de la formation initiale notamment en raison de l'âge des publics accueillis, de l'hétérogénéité des niveaux, des origines et des statuts.
Avec la rénovation des bacs professionnels : changement de décor. Le paysage évolue. Les jeunes de bac professionnel qui ont raccourci leur cursus de 4 à 3 ans aspirent à poursuivre des études. Ils sont par ailleurs plus jeunes du fait que le redoublement est moins pratiqué à l'école primaire et au collège. Le BTS apparaît comme une suite naturelle après le bac. « Si on regarde quelques années en arrière, on mesure que les candidats au BTS viennent davantage de bac professionnel ; ils sont moins matures du fait de leur jeunesse tout simplement, avec un projet professionnel moins nettement affirmé pour les mêmes raisons », explique Philippe Tapin, de l'Union nationale des MFR. « Ce n'est pas un regret, c'est un constat et il faut donc repenser nos façons de faire en fonction du nouveau public que nous accueillons ». « En BTS, c'était en grande partie par le groupe qu'on se formait », complète Régis Corroyer, formateur au Centre national pédagogique des MFR. « Au sein d'un groupe au départ très hétérogène, on créait les conditions de l'échange, de l'entraide. La diversité était source de richesse et la pédagogie basée sur la production de savoir. » Aujourd'hui, c'est moins le cas car les groupes sont moins diversifiés puisque les jeunes viennent plus systématiquement de bac, sans avoir connu de rupture dans leurs parcours.
La marche est haute entre le bac professionnel et le BTS. Les Maison Familiale doivent relever quelques défis. Comment répondre à la demande des familles qui souhaitent une poursuite d'étude pour leurs jeunes ? Comment faire réussir les jeunes issus de bac professionnel en BTS ? Comment répondre à un milieu professionnel qui attend des stagiaires en capacité de conduire un tracteur ou une ensileuse, de posséder le CACES mini-pelle, par exemple ou en âge de travailler dans certains secteurs des services… Une difficulté quand les jeunes ne sont pas majeurs.

UN NIVEAU D'EXIGENCE

Le diplôme du BTS a un fort niveau d'exigence. Il demande une capacité de travail importante personnelle et en équipe, une ouverture, de l'autonomie, des méthodes de travail, des compétences, un recul et une capacité d'analyse… Le mouvement des Maisons familiales rurales est cependant bien outillé pour y répondre grâce à sa pédagogie de l'alternance. Les MFR évitent d'avoir une démarche scolaire et partent du terrain comme objet d'apprentissage. Elles valorisent à travers les stages, le côté professionnel et l'autonomie des jeunes. Elles se centrent sur l'accompagnement au projet professionnel et personnel. La pratique de l'alternance les conduit à construire leur plan de formation en fonction du programme évidemment mais surtout en lien avec les entreprises sur les territoires ce qui leur permet d'ajuster en permanence leurs réponses aux besoins des professionnels. L'excellente insertion des étudiants après la formation en témoigne.
Leur savoir-faire également en matière de mixité des statuts (conduire de front des groupes qui mélangent des statuts diffé-

rents : scolaire, apprentissage, contrat de professionnalisation, positionnement) est un atout qu'elles font valoir auprès des conseils régionaux pour obtenir l'ouverture de BTS par apprentissage.
Elles proposent des parcours innovants, les plus riches possibles. Par exemple à la MFR de Thône Tronchine en Haute-Savoie, le BTSA « Gestion et protection de la nature » est associé à différents diplômes d'État sportifs ou de la sécurité civile (moniteur de ski, accompagnateur en montagne, pisteur secouriste, surveillant sauveteur aquatique, guide de haute montagne…) conduits en partenariat, offrant ainsi une double compétence qui permet aux jeunes de développer de la pluriactivité en montagne.

DES STAGES À L'ÉTRANGER

D'autres MFR font de la mobilité un point fort de la formation comme au CFTA de Montfort-sur-Meu en Ille-et-Vilaine qui a 20 ans de pratique dans ce domaine. Le BTSA ACSE est ainsi centré sur le stage à l'étranger. C'est le fil rouge de la formation. « Ceux qui n'adhèrent pas à cela ne viennent pas chez nous », explique Brigitte Jego, responsable de l'organisation de ces stages. Une grande partie de la formation est organisée autour de ce grand stage à l'étranger qui mobilise les jeunes entre 3 à 6 mois. Les jeunes dès la rentrée doivent rapidement se décider pour un pays, rechercher un lieu de stage, facilité grandement par Internet. « Ils formulent un projet personnel et se définissent une priorité ». Plusieurs heures par semaine sont consacrées à la préparation du voyage. « Les jeunes affichent souvent des objectifs professionnels mais au retour, c'est la dimension humaine du voyage qu'ils retiennent, sans exception », précise Brigitte Jego. Il y a un avant et un après le voyage. Le stage à l'étranger est toujours une réussite valorisante, source d'épanouissement, d'autonomie, qui donne confiance aux jeunes pour envisager l'examen final et s'y préparer sereinement. Cela rend les jeunes plus dynamiques et acteurs de leur formation. Et cela les motive pour oser partir à nouveau, une fois leur diplôme en poche, ou même pour s'installer dans un autre pays.
Le réseau des MFR s'interroge sur la façon d'inclure le BTS dans un parcours Licence. Certaines MFR ont déjà répondu présent en construisant des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur. La MFR de Coqueréaumont en Seine-Maritime propose, en lien avec l'université de Rouen, une Licence professionnelle Management des équipes commerciales avec une spécialisation agricole. « Nous l'avons créée pour répondre à un marché porteur dans le secteur para-agricole à la demande des entreprises de la région », explique Valérie Dubuc, responsable de la formation.
Dans le même esprit l'IREO Les Herbiers en Vendée travaille de longue date avec Oniris, l'école nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes. De ce partenariat, pourrait émerger un projet de Licence professionnelle créée pour former des « conseillers sanitaires », une profession intermédiaire entre les techniciens généralistes et les vétérinaires, un besoin émergent, recensé sur le terrain par la MFR. Les exemples sont nombreux. Les MFR savent s'ouvrir, nouer des partenariats pour innover, mettre en œuvre les qualifications qui les intéressent, de niveaux IV et III, Certificat de spécialisation, Certificat de qualification professionnelle, titres… pour répondre aux attentes des jeunes et des territoires de façon originale et pertinente. ■

RÉNOVATION

LE BTSA ACSE FAIT PEAU NEUVE EN 2014

Dès la rentrée 2011, le ministère de l'Éducation nationale a entrepris la rénovation des BTS. Même si ce diplôme bénéficie d'une très bonne insertion professionnelle (70 % des diplômés de BTS qui font le choix d'entrer dans la vie active ont trouvé un emploi sept mois après la fin de leurs études) les taux de réussite sont cependant inégaux et la réussite des bacheliers professionnels pas systématique. Pour lutter contre la déperdition d'étudiants et favoriser une meilleure réussite des jeunes, le BTS a donc fait peau neuve, notamment en organisant la formation avec une entrée par les compétences.
Le ministère de l'Agriculture n'est pas en reste. La rénovation du BTSA Analyse et conduite de systèmes d'exploitation est le dernier des BTSA à faire sa rénovation.
Ce diplôme concerne des effectifs importants (la moitié des jeunes dans le secteur production) et bénéficie d'une excellente insertion professionnelle 94,5 % (taux net d'emploi - 2013).
Derrière l'acronyme qui ne change pas, le nom est transformé en « Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole » avec une sensibilité importante à l'environnement de l'exploitation (opportunités mais aussi menaces). Le diplôme intégrera les évolutions induites par « le produire autrement » de la loi d'avenir pour l'agriculture.
Ce BTSA rénové entrera en vigueur en septembre 2014. ■

RENCONTRE

Xavier Michelin PRÉSIDENT DE L'UNION NATIONALE DES MAISONS FAMILIALES RURALES

« NOUS VOULONS CONDUIRE LE BTS AUTREMENT »

Le Lien : Quels sont les enjeux des BTS pour les MFR ?
Xavier Michelin : Il y a un grand potentiel : nous avons en Maisons familiales 10 000 jeunes qui sortent de bac professionnel. Ils sont un an plus jeunes depuis la réforme du bac en 3 ans, et sont tentés pour nombre d'entre eux de poursuivre leurs études, et pourquoi pas en BTS par alternance ! Il y a une demande sociale forte des jeunes et des familles à laquelle nous devons répondre.

« UNE DEMANDE SOCIALE FORTE »

Le BTS est un niveau qui nous intéresse pour faire faire un pas de plus à des jeunes qui en ont l'envie.
Il correspond à un niveau de qualification demandé par les professionnels et qui bénéficie d'une très bonne insertion. D'autre part, on nous dit que dans le cadre de la loi d'avenir pour l'agriculture, il faut élever les niveaux. Ce sont ces jeunes-là qui vont porter le changement vers l'agroécologie. Les MFR souhaitent y contribuer en développant un partenariat fort avec le monde professionnel. Donc oui les MFR ont légitimité à conduire des BTS à condition qu'elles puissent en ouvrir…

Le Lien : Combien de BTS agricole a-t-on obtenu cette année dans les MFR ?
Xavier Michelin : Un BTS cette année et l'année dernière et zéro l'année d'avant. C'est très peu. L'Union nationale se donne comme priorité de permettre l'ouverture d'un plus grand nombre de BTS, répartis sur le territoire. Nous sommes reconnus pour notre travail en 4e et 3e, notre accompagnement sur l'orientation des jeunes, sur la conduite des bacs professionnels. Les MFR mettent en place de vrais parcours de réussite. Il n'y a aucune raison que ces ouvertures de BTS nous soient refusées. C'est une position dogmatique de la DGER[1].
Les Conseils régionaux, eux, nous font confiance. Les MFR ont ouvert une dizaine de BTS par apprentissage l'an dernier. C'est simplement la preuve que les besoins existent.
Il y a peu de BTS dans les territoires ruraux. Les jeunes doivent souvent aller dans les villes pour poursuivre leurs études. Les MFR ont une vraie capacité à proposer des formations supérieures pour les jeunes dans les territoires ruraux.

« UNE TRÈS BONNE INSERTION »

Le Lien : comment conçoit-on la formation supérieure en MFR ?
Xavier Michelin : La formation supérieure, c'est celle qui permet la réalisation de soi-même et d'aller à l'emploi.
Le diplôme n'est qu'une marche dans un escalier. Ce n'est pas un palier.
J'adopterais bien la formule des Compagnons qui dit que la formation supérieure, c'est « celle qui est supérieure à celle que j'ai déjà ».
Le jeune qui sort de CAP Maintenance des Bâtiments, qui trouve un travail après une spécialisation peut dire : « j'ai fait ma formation supérieure ! ».
Un jeune ne raisonne pas en terme de BTS. Il découvre à la MFR une approche métier et se demande quel chemin il doit prendre pour devenir compétent. C'est à la MFR de dire comment elle l'emmène jusqu'au bout. Le BTS peut lui permettre de le faire… ni plus ni moins que les autres formations.

Le Lien : Le BTS n'est donc pas l'unique réponse ?
Xavier Michelin : Pour moi la formation supérieure est liée à l'innovation. Comment les MFR répondent-elles à des territoires et à des professionnels ? On est à l'interface de besoins nouveaux avec des jeunes et des adultes qui ont la volonté et la capacité d'entreprendre. Comment faire rejoindre ces 2 mondes ?
Je prends un exemple concret. À Brens dans le Tarn, la MFR a senti sur son territoire une attente sur l'agriculture biologique. Cela fait plus de 30 ans qu'elle a développé des formations adaptées en lien avec le milieu professionnel. ils ont commencé par faire des BPREA[2], ensuite ils ont formé les techniciens des coopératives, après ils ont

Xavier Michelin

- Président de l'Union nationale des Maisons familiales rurales (UNMFREO)
- Agriculteur sur une exploitation céréalière dans le Lauragais en Haute-Garonne

conduit une formation Vente directe, maintenant ils mettent en place une formation sur la traction animale… À chaque fois il y a une nouvelle qualification ou un diplôme. C'est complètement innovant, et ce n'est pas forcément un BTS du ministère de l'Agriculture.

> « UNE ANNÉE AUTREMENT APRÈS LE BAC »

Le Lien : Existe-t-il un savoir-faire MFR dans ce domaine ?

Xavier Michelin : Le BTS ne peut pas être conduit de façon scolaire en MFR. Nous souhaitons former des jeunes gens capables de voir, juger, agir pour faire des choix raisonnés sur les entreprises. Il faut qu'on sache conduire nos BTS autrement, grâce au stage à l'étranger, aux projets conduits par les jeunes, et c'est cette singularité-là qui fera leur réussite. Il faut développer un esprit de promotion sociale et d'entreprenariat qui libère la créativité pour former de futurs responsables prêts à prendre la relève.
C'est le moyen aussi de faire reconnaître les moniteurs de la MFR comme étant des référents compétents en prise directe avec le territoire.

Le Lien : Quelles sont les pistes de réflexion envisagées par l'Union nationale pour aller plus loin ?

Xavier Michelin : Dans cette logique-là, nous réfléchissons à un nouveau diplôme de technicien pour former des entrepreneurs des territoires ruraux.
Les MFR réfléchissent également à une année autrement(3) après le bac.
Avant on mettait 4 ans pour obtenir un bac, aujourd'hui on met 3 ans, donc on gagne un an. L'idée est de mettre à profit cette année-là pour permettre à des jeunes sortant de bac, de vivre une rupture à l'anglo-saxonne, une année « autrement ». Ce serait une année personnelle de mobilité, de découverte ou d'engagement, pas forcément à l'international. Tout le contraire d'une formation professionnelle. Les MFR seraient organisatrices, elles accompagneraient le projet de A à Z dans un espace sécurisé. Les jeunes bénéficieraient d'un statut, type service civique, France Volontaires… Cette étape se vivrait en 3 temps : un temps de préparation qui se ferait avec la MFR, un temps en milieu socio-professionnel et un temps de retour et de capitalisation qui permettra un rebond vers l'emploi ou vers la poursuite de formation en ayant mûri un projet ou vers autre chose… C'est une vraie chance proposée aux jeunes. ■

(Propos recueillis par Sabine Berkovicius)

(1) DGER : Direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

(2) BPREA : Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole

(3) L'année autrement : Un groupe de travail de l'Union nationale anime ce projet et des expérimentations sont en cours dans quelques régions.

UN AN DE RÉFLEXION... PAR GOUTAL

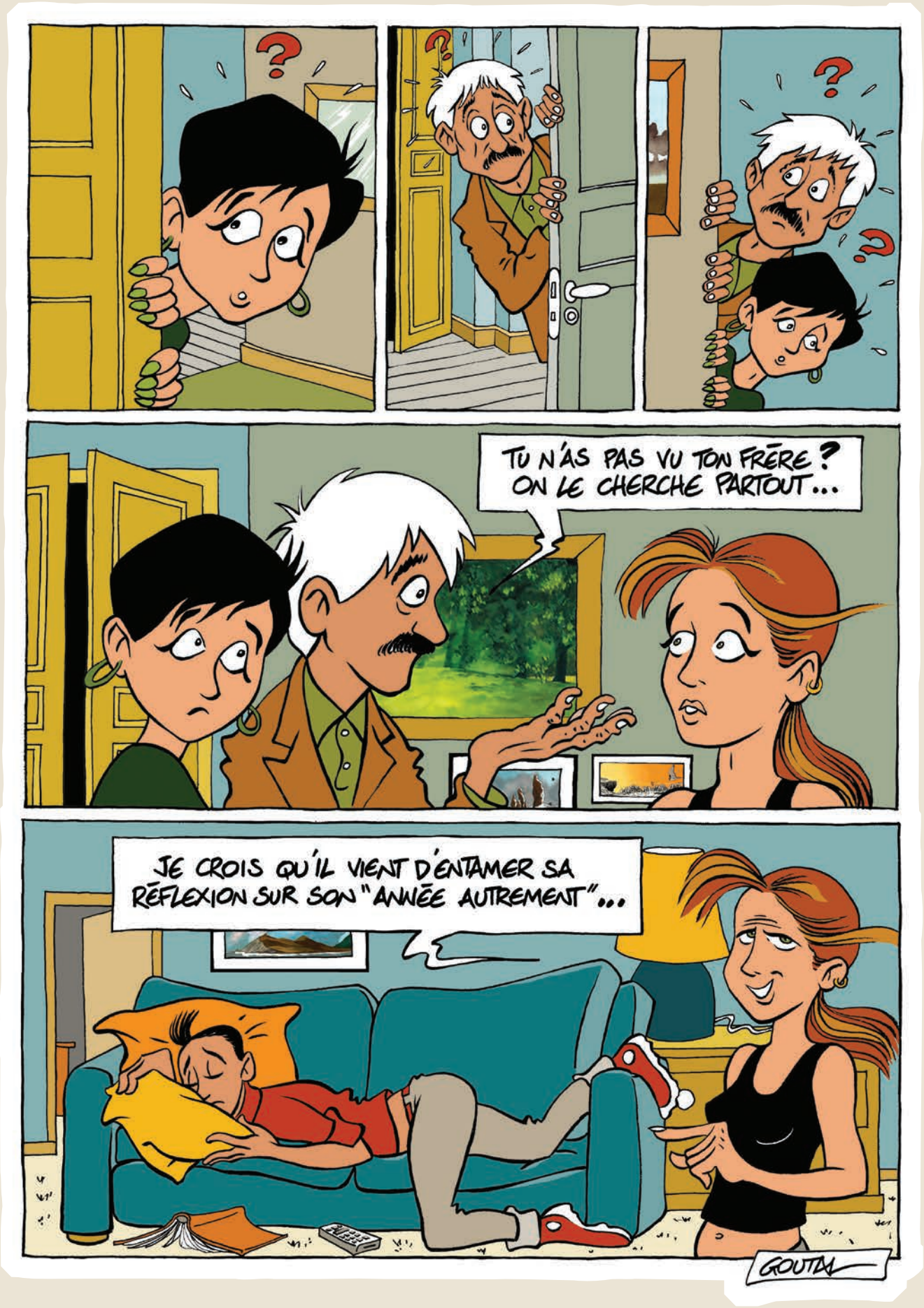

MODE D'EMPLOI

Les statuts de l'alternance

Si la formation par alternance se développe en France et concerne désormais tous les diplômes, elle recouvre cependant des réalités différentes. La formule est exigeante : mieux vaut connaître les caractéristiques de chaque statut avant de s'y lancer. Petit panorama.

Toutes les formations alternées ont la même caractéristique : une partie de la formation se déroule en entreprise (ou dans un organisme, une association...), une autre partie à l'école (dans un lycée, en MFR, dans un Centre de formation d'apprentis...). Le temps d'un jeune ou d'un étudiant qui est en alternance se répartira ainsi entre un lieu de « travail » et un lieu d'études, suivant un calendrier (par exemple 2 semaines à l'école et 2 semaines en entreprise...) qui peut varier selon la qualification préparée. Une formation en alternance impose donc un rythme exigeant qui suppose motivation et maturité.

En fréquentant le monde des adultes, le jeune acquiert durant son séjour dans l'entreprise, au-delà des savoir-faire et des savoir-être, une forme de reconnaissance sociale qu'il n'a pas avec son état de lycéen. Les avantages de la formule sont nombreux :

- C'est une expérience professionnelle enrichissante.
- L'alternance permet de sortir du cadre scolaire classique.
- C'est un atout dans le CV qui facilite l'accès à la vie active.

Il existe plusieurs statuts pour réaliser une formation alternée : la formation scolaire par alternance, le contrat d'apprentissage et enfin le contrat de professionnalisation. Ces 3 formules ont chacune des caractéristiques particulières. ■

Des chiffres

- **3 statuts : scolaire, apprentissage, formation continue.**
- **Formation scolaire par alternance (type rythme approprié des MFR) : 51 000 élèves.**
- **Apprentissage (formation initiale sous contrat de travail) : 423 000 apprentis.**
- **Contrat de professionnalisation (formation continue) : 188 000 stagiaires.**

Source : Dares 2013 / MAAF 2013 -

Photo MFR Vendée

LA FORMATION SCOLAIRE PAR ALTERNANCE /// LES STAGES

Une visite de stage réalisée par une monitrice de la MFR de Monteux (84) en présence de l'élève et de son tuteur.

Celui qui a choisi de suivre une formation scolaire par alternance a le statut d'élève ou d'étudiant. Une convention de stage est signée entre un maître de stage, l'établissement, le jeune en formation (ou ses parents s'il est mineur) et définit le cadre du stage (durée, horaires...). Lorsque l'élève est en entreprise, il demeure sous statut scolaire. Le principal intérêt de ce type de formation réside dans sa souplesse : si le support de stage ne correspond pas aux objectifs, pour telle ou telle raison, la convention peut s'arrêter et un nouveau stage est recherché. Si la qualification le justifie, l'équipe pédagogique peut envisager plusieurs types de stage, moduler les durées, diversifier les lieux... La convention prévoit des horaires adaptés à l'âge du public et au niveau du diplôme. Un stage plus ou moins long à l'étranger peut s'envisager assez facilement... L'entreprise n'a pas toujours l'obligation de verser une gratification (lire ci-contre). Cette période en entreprise est un temps de formation à part entière. Les parents peuvent percevoir des bourses d'enseignement.

Les MFR proposent en formation scolaire par alternance des classes de 4e et 3e de l'enseignement agricole et des DIMA et toutes les qualifications du ministère de l'Agriculture : CAP(A), bac technologique, bac professionnel, BTS(A). ■

GRATIFICATION

Une gratification est obligatoire pour les élèves et étudiants inscrits dans un parcours post-bac.

Pour les jeunes en CAPA ou Bac professionnel, la gratification des stages est possible mais facultative.

Une nouvelle loi est actuellement en cours de discussion. ■

LES DIFFÉRENTES FORMULES DE L'ALTERNANCE /// LE TABLEAU

	Formation scolaire par alternance	Apprentissage	Contrat de professionnalisation
Public	de 14 ans à l'enseignement supérieur	de 15 ans (après une 3e) à 25 ans	de 16 à 25 ans et demandeurs d'emploi de plus de 26 ans
Parcours de formation possibles	4e, 3e, DIMA, CAPA, Seconde, Bac pro, Bac techno, BTSA	CAP(A), BP, Bac Pro, Bac Techno, BTS(A), Titres	CAP(A), BP, Bac Pro, Bac Techno, BTS(A), CQP, Titres
Statut de l'apprenant	Scolaire	Salarié	Salarié
Cadre juridique	Convention de stage Gratification ou non	Contrat de travail à durée déterminée Rémunération en fonction de l'âge et sur la base du SMIC	Contrat de travail à durée déterminée Rémunération en fonction de l'âge et du niveau de formation initiale
Atouts	- Souplesse (durée, ...) - Possibilité de multiplier les expériences - Vacances scolaires, Bourses...	- Contrat de travail - Rémunération - Autonomie	- Contrat de travail - Rémunération - Autonomie

UN CONTRAT DE TRAVAIL ET UN DIPLÔME /// L'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Son objectif est de permettre à un jeune de suivre une formation générale, théorique et pratique, en vue d'acquérir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme ou un titre professionnel.
Ce contrat alterne des périodes d'enseignement général, technologique et professionnel en centre de formation d'apprentis (CFA) et des périodes de travail en entreprise.
Il concerne les jeunes âgés de 15 ans (sortis de 3e) à 25 ans.
Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier, dont la durée dépend du titre ou diplôme préparé, généralement à durée déterminée. Sa durée est comprise entre 1 et 3 ans, et peut éventuellement être adaptée en fonction du niveau initial du salarié.
Le temps de travail de l'apprenti est identique à celui des autres salariés de l'entreprise incluant le temps de présence en Centre de formation d'apprentis.
L'apprenti bénéficie d'une rémunération variant en fonction de son âge ; en outre, sa rémunération progresse chaque nouvelle année d'exécution de son contrat. Le salaire minimum perçu par l'apprenti correspond à un pourcentage du SMIC.
Les MFR proposent en apprentissage des formations CAP, BP, Bac Pro, BTS, Titres... dans des secteurs professionnels très diversifiés : agriculture, santé et social, jeunesse et sport, commerce, bâtiment, restauration, mécanique, alimentation...

P. Guès

/// LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Son objectif est l'insertion ou le retour à l'emploi des jeunes et des adultes par l'acquisition d'une qualification professionnelle (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle…) reconnue par l'État et/ou la branche professionnelle.
Il concerne les jeunes âgés de 16 à 25 ans et les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus.
Le contrat peut être à durée déterminée pour une durée comprise entre 6 et 12 mois. Cette durée peut être portée directement à 24 mois pour les personnes sans qualification. Le contrat peut également être à durée indéterminée.
Le montant de la rémunération varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de son niveau de formation initiale.

FORMATIONS en MFR

LES FORMATIONS PAR ALTERNANCE

Le mouvement des MFR conduit toutes ses formations par alternance :

- **4e/3e/DIMA**
- **CAP(A)**
- **Seconde professionnelle**
- **Seconde générale et technologique**
- **Bac technologique**
- **Bac professionnel**
- **Brevet professionnel**
- **Brevet de maîtrise**
- **BTS(A)**
- **Licence professionnelle**
- **Titres**
- **Certificat de spécialisation**
- **Certificat de qualification professionnelle**
- **...**

430 établissements du réseau des MFR proposent des formations par alternance dans toutes les régions.

EN SAVOIR +

- **www.mfr.asso.fr**
- **www.onisep.fr**
- **www.alternance.emploi.gouv.fr**

LE CHIFFRE

35 000

jeunes s'engageraient dans le service civique, ce sont les prévisions en hausse (+15 %) annoncées par le ministère des Sports et de la Jeunesse pour 2014. Il permet à des jeunes motivés de 16 à 25 ans d'effectuer, sans condition de diplôme, une mission d'intérêt général pour une durée de 6 à 12 mois. ■

www.service-civique.gouv.fr

OLYMPIADES DES MÉTIERS

Sélections régionales

Les Olympiades des métiers permettent aux jeunes professionnels de se mesurer tous les deux ans lors d'une compétition internationale dans une cinquantaine de métiers. Le concours est ouvert aux jeunes âgés de moins de 23 ans, salariés, élèves ou apprentis. Depuis le mois de janvier, les sélections régionales ont démarré en France et se poursuivront jusqu'en mai. Les vainqueurs auront la chance de participer aux Finales Nationales qui auront lieu en janvier 2015 à Strasbourg où se constituera l'équipe de France qui se mesurera à São Paulo au Brésil, en 2015, à des jeunes venus du monde entier.
Ce concours a pour objectif de « promouvoir les métiers et de convaincre (...) qu'ils apportent une contribution essentielle au succès économique des pays et à l'accomplissement personnel des individus ». ■
www.worldskills-france.org

ÉCO-ÉCOLE

Éducation à l'environnement

L'Office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe développe 6 programmes pour promouvoir le développement durable. Éco-école qui se décline également au collège et au lycée est l'un d'entre eux. C'est un label décerné aux établissements scolaires qui s'engagent vers un fonctionnement éco-responsable et qui intègrent le développement durable dans les enseignements. Il propose une méthodologie et un accompagnement des établissements volontaires pour travailler sur six thèmes prioritaires impliquant à la fois les jeunes, les enseignants, les parents, les élus locaux et les partenaires du territoire. ■ www.eco-ecole.org

EUROPE / EMPLOI / MÉTIERS / FILIÈRES / SECT

LA MOBILITÉ VALORISÉE

Comment valider les compétences acquises au cours d'une mobilité transnationale ? La réflexion est en cours au ministère de l'Education nationale sur le système ECVET qui est un cadre méthodologique qui décrit les certifications en termes d'« unités » de savoirs, aptitudes et compétences. À partir de la rentrée prochaine, il devrait être possible d'intégrer dans la délivrance du baccalauréat professionnel des évaluations réalisées à l'étranger lors de périodes de stage ou de formation.
Une perspective qui contribuera à valoriser la mobilité des jeunes.

L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE

En France, un très faible pourcentage de personnes se déclare « apte » à entreprendre. Comment permettre aux jeunes de s'initier à l'entrepreneriat ? C'est un des objectifs de la loi de refondation de l'école. Le mouvement « Entrepreneurs demain » prépare une plateforme de ressources pédagogiques sur l'esprit d'entreprendre destinée aux enseignants et aux élèves pour permettre notamment des actions concrètes comme la création de mini-entreprises.

MOBILITÉ À RAMONCHAMP

La MFR de Ramonchamp (Vosges) a participé au séminaire bilan du programme Comménius (2012-2014) dans lequel elle était engagée. Ce programme a permis des échanges entre établissements scolaires de France (dont la MFR), de Suède et de Norvège. Organisé à Paris, en janvier dernier, le séminaire a réuni les chargés de mission mobilité, les coordinateurs du projet, des formateurs et des représentants des jeunes européens qui ont apporté leurs témoignages. L'objectif de ces journées était de préparer le rapport final sur le thème « L'influence du cheval dans nos vies ». Une délégation lettonne était également présente pour préparer sa future participation au programme Comménius. ■

HÔTELLERIE RESTAURATION

L'hôtellerie-restauration présente des difficultés de recrutement et de

APPRENTISSAGE

Où sont les filles ?

Comment pallier la sous-représentation des filles en apprentissage ? Seulement 20 % d'entre elles choisissent une formation par apprentissage contre 34 % des garçons. Cette situation pénalise leur insertion professionnelle (meilleure en apprentissage). Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective a fait une trentaine de propositions pour conduire une politique volontariste pour lutter contre les stéréotypes filles-garçons qui creusent les inégalités entre les femmes et les hommes. ■
www.strategie.gouv.fr

NUMÉRIQUE

Cours en ligne

L'arrivée des MOOC en France (l'acronyme anglais de Cours en ligne ouverts et massifs) a provoqué des débats houleux. Ces cours en ligne à distance pourraient-ils remplacer, comme cela se passe en Californie, aux États-Unis, les enseignants de l'Université ? Pourrait-on imaginer qu'à travers les MOOC, on assiste à une uniformisation des cours ? Les adversaires des MOOC dénoncent le risque de « MacDonaldisation de l'enseignement supérieur ». Ceux plus modérés imaginent qu'en France on n'est pas prêt à cette radicalisation. À suivre ! ■
Source : Centre Inffo n°849

NOUVEAUX RYTHMES
LES JEUNES DE LA MFR DE MONCOUTANT MOBILISÉS

Depuis la rentrée de septembre, la commune de Moncoutant (Deux-Sèvres) s'est mise à l'heure de la semaine de 4 jours et demi dans les écoles maternelles et primaires. Suite à cette nouvelle organisation qui nécessite la mise en place d'activités périscolaires par les communes, lors des temps libérés pour les enfants, la mairie a sollicité la MFR de Moncoutant pour un travail de partenariat. Depuis le début de l'année, les jeunes des classes de Seconde et de Bac professionnel Services aux personnes et aux territoires et CAP Petite enfance interviennent en complément des animateurs auprès des enfants sur des thèmes qu'ils ont choisis ensemble : musique, ateliers culinaires, jeux… Par ailleurs la MFR propose des formations sur la gestion des groupes, la méthodologie de projet et l'animation pour les ATSEM, les « Agents spécialisés des écoles maternelles » qui assistent les professeurs des écoles au quotidien et qui participent également à l'animation des temps périscolaires.

NOTE DE VIE SCOLAIRE
SUPPRESSION

La note de vie scolaire vient d'être supprimée. Instaurée en 2005 au collège, elle évaluait un « savoir-être » (assiduité, respect du règlement intérieur, participation à la vie de l'établissement…). Elle comptait dans l'attribution du diplôme national du brevet passé en fin de 3e. Cette note était critiquée du fait de son caractère peu équitable.

LE COÛT D'UN ÉLÈVE
LA FRANCE DANS LA MOYENNE

En France, le coût d'un élève est dans la moyenne des pays de l'OCDE (10 180 en équivalents dollars). Mais il est inégalement réparti : la dépense est moindre en primaire (études plus courtes) et plus importante dans le secondaire (études plus longues). Le parcours dure 12 ans. Le pays reste dans la moyenne pour l'enseignement supérieur (4 ans).

EURS PROFESSIONNELS / …

turn-over malgré les efforts faits par la profession. Une étude du Céreq montre à travers un large panorama pourquoi ces métiers sont en tension : malgré le nombre de jeunes formés, les modalités d'emploi rendent les conditions de travail difficiles : flexibilité, pénibilité, temps partiel, horaires décalés, rémunération…

CONCOURS MARÉCHALERIE

La MFR de Saligny-sur Roudon et Bourgogne Maréchalerie ont organisé en mars dernier le premier concours européen de maréchalerie pour les apprentis. Les objectifs : favoriser les échanges sur les différentes techniques et pratiques de forge, multiplier les rencontres entre professionnels et formateurs, améliorer les compétences des jeunes et les ouvrir sur le monde.

SCIERIE

La scierie française se concentre : l'observatoire du métier de la scierie recense 1 744 entreprises en 2010 contre plus de 5 000 en 1980. Près de 3 500 scieries ont mis la clé sous la porte en trente ans. Le nombre de salariés a baissé de 60 % (10 000 aujourd'hui).

NOUVEAU PORTAIL POUR LA VAE

Un nouveau portail lancé par le ministère de l'Emploi permet aux candidats à la VAE (Validation des acquis de l'expérience) et à ceux qui les accompagnent de faciliter l'accès aux informations utiles. En 10 ans, la validation des acquis de l'expérience a permis à 230 000 personnes d'obtenir une certification professionnelle. ■
www.vae.gouv.fr

EN BREF

EN BON PÈRE DE FAMILLE

L'expression « en bon père de famille » a été supprimée du droit français. Elle a été remplacée par le terme « raisonnable ».

L'UNICEF SONDE LES ADOS

L'Unicef souhaite consulter chaque année, les jeunes de 6 à 18 ans. Disponible jusqu'au 31 mai, le questionnaire est diffusé dans une quinzaine de villes partenaires de l'UNICEF. Il est également à disposition sur le site Internet www.jeparledemesdroits.fr. Cette année, une vingtaine de questions supplémentaires s'adressent spécifiquement aux adolescents (12-18 ans) et portent sur les réseaux sociaux et internet, la confiance en l'avenir, la prévention des addictions et des conduites à risques… Cette enquête permet d'établir un diagnostic et conduit l'Unicef à interpeller les pouvoirs publics sur les droits des enfants en France.

ANTIBIOTIQUES

L'usage des antibiotiques chez les animaux des élevages industriels de porcs, de volailles… (1 000 tonnes par an contre 600 pour les hommes) contribue à l'antibiorésistance qui se développe chez l'homme. Le plan Ecoantibio 2017 prévoit la réduction de 25 % des antibiotiques en administrant les quantités strictement nécessaires aux animaux.

(SOURCE : VIVA)

JEUNESSE

Devenir animateur grâce au BAFA

Dès 17 ans, les jeunes peuvent préparer le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur, le BAFA qui ouvre les portes de l'animation à qui souhaite encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (colonie, centre de loisirs…).

Il faut avoir 17 ans le premier jour de la session de formation pour pouvoir s'inscrire au BAFA (pas d'âge limite). Les inscriptions sont centralisées sur une plateforme sur Internet. La formation est payante et le coût peut varier d'un organisme habilité à l'autre. Il existe cependant des aides attribuées par la CAF ou les collectivités territoriales…

Libre à chacun de choisir son organisme de formation et de s'inscrire dans la session qui lui convient. Les jeunes candidats doivent également trouver par eux-mêmes leur lieu de stage pratique.

La formation se déroule ensuite en 3 temps alternant théorie et pratique. Il faut valider chaque étape (certificat) pour accéder à la suivante.

1. Une session de formation générale de 8 jours, en continu ou non (sur une période de 3 mois maximum).
2. Un stage de 14 jours dans une structure d'animation avec ou sans hébergement.
3. Une session d'approfondissement ou de qualification : 6 jours, en continu ou non (sur une période de 2 mois maximum) ou bien une session de qualification de 8 jours minimum pour acquérir des compétences dans un domaine spécialisé.

La durée totale de la formation ne peut excéder 30 mois.

Il est possible ensuite de progresser en passant le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD). ■

www.jeunes.gouv.fr

SOLIDARITÉ

Le financement participatif a un cadre

Un cadre juridique assoupli va permettre au financement participatif (en anglais « crowdfunding », littéralement « financement par les foules ») de se développer en France en facilitant l'émergence de plateformes et en protégeant les investisseurs.

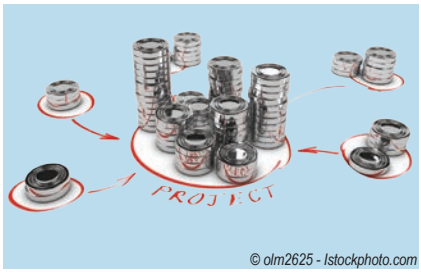

© olm2625 - Istockphoto.com

Le principe du crowdfunding est simple : il s'agit de mettre en relation via Internet des porteurs de projets en tout genre en recherche de financement et des particuliers qui choisissent de les soutenir. Ce sont donc des particuliers plutôt que des banques, qui prêtent de l'argent à titre gratuit ou rémunéré, qui contribuent et investissent pour financer des projets et les faire aboutir. Les plateformes de financement participatif se développent : les plateformes de dons comme « KissKissBankBank », « MyMajorCompany », « Ulule » parmi les plus connues, les plateformes de prêts et les plateformes d'investissement. En 2013, 78 millions d'euros ont ainsi été collectés (3 fois plus qu'en 2012). 331000 Français ont déjà participé au financement des 11330 projets (dont 44 % sont des entreprises). ■

82 éléphants sont tués chaque jour

On ne compte plus qu'un demi-million d'éléphants sur le continent africain, contre 1,2 million en 1980, et leur nombre pourrait baisser encore de 20 % ces dix prochaines années si rien n'est fait, alerte un rapport publié en décembre 2013.

Selon les données présentées à Bangkok lors de la 16e conférence de la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction en mars 2013, 25 000 éléphants ont été tués en 2011 et sans doute près de 30 000 en 2012.
L'éléphant d'Afrique est plus que jamais menacé par la montée du trafic de l'ivoire. Les défenses d'éléphant sont très prisées en Asie, notamment en Chine, au Vietnam, aux Philippines et en Malaisie, où elles sont utilisées comme objets décoratifs et religieux. Pour beaucoup de spécialistes, la demande ne peut que progresser en raison de l'essor économique de ces pays. De plus en plus de braconniers approvisionnent donc le marché. Ils massacrent les animaux pour leurs défenses, à l'intérieur des réserves s'il le faut. Ce trafic augmente également car bon nombre de braconniers seraient à la solde de rebelles tels l'Armée de résistance du Seigneur en Ouganda et les Janjawid au Soudan, les militants inféodés à Al-Qaida ou le mouvement des Chabab en Somalie qui exploitent l'ivoire pour financer des actions terroristes. Ces réseaux criminels organisés brassent des gros volumes et opèrent avec une relative impunité.
Même si les saisies d'ivoire à destination de l'Asie ont plus que doublé depuis 2009, elles ne suffisent pas à stopper ce commerce illégal. Elles représentent, estime-t-on, seulement 10 à 20 % du marché.
Début 2014, la France a détruit au pied de la tour Eiffel trois tonnes d'ivoire pour sensibiliser l'opinion et afficher sa détermination après l'annonce en décembre d'un renforcement des sanctions contre ce trafic et des moyens d'enquête. « La France est le premier pays européen à procéder à la destruction de ses stocks depuis l'entrée en vigueur du moratoire sur le commerce de l'ivoire », en janvier 1990, a indiqué le ministère de l'Écologie, qui pilote l'opération.
Malgré ces efforts, devant la recrudescence du braconnage et aussi à cause de la perte de son habitat naturel (pression des zones agricoles et urbaines), les éléphants d'Afrique sont sérieusement menacés.

Patrick Guès ■

LE CHIFFRE **74**

députés représenteront la France pour 5 ans au Parlement européen de Strasbourg. Ils siégeront parmi les 751 eurodéputés élus par près de 390 millions d'Européens en mai et juin prochains. Des élections menacées par une abstention record et la montée des partis eurosceptiques et nationalistes. Les Français voteront (scrutin proportionnel à un tour) le 25 mai 2014. La répartition des sièges s'opère notamment en fonction des évolutions démographiques des 28 pays. C'est l'Allemagne qui élit en Europe le plus de députés (96) juste devant la France contre 6 à Malte ou au Luxembourg. Les députés européens partagent le pouvoir législatif avec le Conseil de l'Union européenne. ■

TELEX

Maison. Dès cet été, la mention « fait maison » pourra être inscrite sur les cartes des restaurants pour les plats entièrement cuisinés sur place. L'objectif est de valoriser la cuisine française et la qualité et de privilégier une meilleure information des consommateurs.

Candidat. En France, environ un électeur sur 49 est candidat aux élections municipales du printemps ! Aucune candidature n'a été déclarée dans seulement 64 communes sur les quelque 36 600 communes (changement en 2014 : il est impossible cette année de voter pour une personne non candidate). Le ministère de l'Intérieur a constaté une progression du nombre de candidats et du nombre de listes. Malgré cet intérêt prononcé pour la vie locale, le gouvernement a lancé une campagne « #OuiJeVote » pour lutter contre l'abstention.

Vacances. Seuls quatre Français sur dix sont partis en vacances en 2013. C'est le taux le plus bas depuis 15 ans. Un recul qui touche toutes les catégories de revenus. (Cabinet protourisme/source Viva).

>BILLET D'HUMEUR

Un temps de chien

Nous avons traversé un hiver exceptionnellement doux où il a plu comme vache qui pisse. Chacun d'entre nous regretta, en fouillant dans sa mémoire d'éléphant, le froid de canard des années précédentes et la chair de poule qui va avec !

Tels des lions en cage, cloîtrés dans nos maisons, nous rêvâmes alors d'un soleil qui avait disparu, en nous ennuyant ferme et en bâillant comme des huîtres.

Avec ce ciel gris, nous eûmes rapidement le cafard et même le bourdon. Et pour compenser ces épreuves climatiques, certains dormirent comme des loirs après avoir compté les moutons, d'autres peignirent la girafe, d'autres encore mangèrent comme des cochons, des cornes de gazelles.

À coup de remèdes de cheval, nous essayâmes d'éviter les fièvres du même nom ainsi que les chats dans la gorge… En fait, toutes ces potions ne cassaient pas trois pattes à un canard. Entre deux averses, nous soufflions comme des phoques. Pas facile d'être frais comme un gardon par un temps pareil ! Mais revenons à nos moutons sinon je risque de passer du coq à l'âne.

Quelques-uns lancèrent des prévisions en oubliant qu'il ne faut jamais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué… Les citadins crièrent comme des putois. Les gens de la campagne pleurèrent comme des veaux. Les langues de vipères s'en donnèrent à cœur joie. La plupart grimaçaient comme des singes. Seules deux ou trois personnes étaient gaies comme des pinsons et furent rejetées par la masse, telles des brebis galeuses…

Moi, je n'ai pas hurlé avec les loups. Il y a d'autres chats à fouetter, d'autres sujets bien plus importants que le climat. Comme je ne suis pas là pour ménager la chèvre et le chou et que je suis payé, si besoin, pour vous secouer les puces, je vous le dis sans ambages : ça devient agaçant cette manie de consulter le bulletin météorologique, d'avoir les yeux rivés sur ce miroir aux alouettes. Dois-je vous rappeler qu'une hirondelle ne fait pas le printemps ?

Vous ne me ferez donc pas passer par un trou de souris. Quitte à déplaire et sans vous chercher exagérément des poux, je vous exhorte à prendre les caprices du ciel tels qu'ils viennent, et sans attendre, s'il vous plaît, que les poules aient des dents !

Je sais que certains d'entre vous diront que je suis bavard comme une pie, que d'autres me garderont un chien de leur chienne et que les plus méchants affirmeront que ce billet est de la bouillie pour les chats. Tant pis ! Il y a des sujets, comme les taureaux, qu'il faut prendre par les cornes.

L'ours mal léché de service ■

ENQUÊTE

Génération quoi

L'enquête en ligne conduite depuis novembre auprès des jeunes de 18 à 34 ans par France Télévisions a rencontré un grand succès : 210 000 personnes ont répondu. Les premiers résultats centrés sur les 18-25 ans, ont été diffusés et analysés par le quotidien Le Monde. Les jeunes dessinent l'autoportrait d'une génération « perdue ». Même s'ils sont plutôt optimistes quant à leur avenir personnel, ils sont très sombres sur leur génération et sur celle de leurs enfants. Les résultats sont cependant clivés selon la situation économique et sociale des jeunes (parcours de formation, insertion, précarité). Les responsables sont pointés du doigt : l'école qui ne donne pas sa chance à chacun et la génération des plus anciens qui ne laissent pas de place aux jeunes dans le monde du travail et dans la société. Ils valorisent la valeur travail et la famille. Et s'ils se méfient de la politique, ils n'hésitent pas à s'investir localement dans des actions solidaires. Ces jeunes disent à travers l'enquête leur frustration de trouver les portes fermées (logement, travail…). ■ Aller + loin : generation-quoi.france2.fr

NATURE

Des drones pour sauver le monde ?

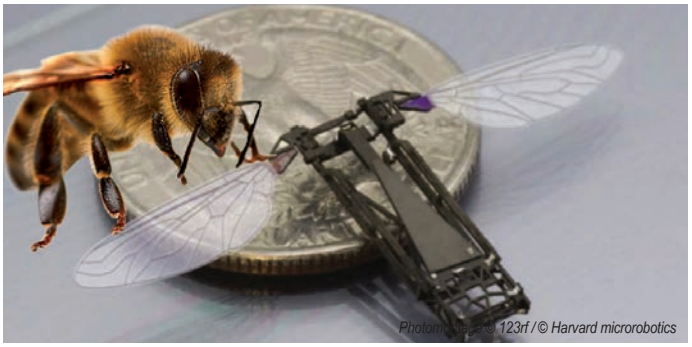
Photomontage © 123rf / © Harvard microrobotics

Les abeilles dronisées développées par le laboratoire de robotique de l'université de Harvard vont-elles sauver l'Humanité ?

La Terre entière est confrontée à la mortalité accélérée des abeilles : la moitié de la population américaine a disparu en dix ans. Les chercheurs ne parviennent pas à déterminer la cause de ce fléau : pesticides, changement climatique, virus, pollution, champignon, prédateur ? Or quand les abeilles sont en danger, et à travers elles la pollinisation, c'est toute notre chaîne alimentaire qui est menacée, et donc notre survie. Même s'il semble qu'Einstein n'aurait pas forcément affirmé que si l'abeille disparaissait de la surface de la Terre, l'homme n'aurait plus que quelques années à vivre, le risque n'est cependant pas pris à la légère : À Harvard, on continue à développer une armée d'abeilles mécaniques prêtes à butiner, et à nous sauver le moment venu…

Ch. Bernard ■

LES CLASSES DE 4e ET 3e EN MFR

MFR

DÉCOUVRE DES MÉTIERS

ORIENTATION PROJET PERSONNEL

RÉUSSIR autrement

4e 3e EN ALTERNANCE

le climat éducatif

l'accompagnement personnalisé

le choix de l'alternance

NOS SOLUTIONS D'ASSURANCE SONT PERSONNALISÉES

MON ÉTABLISSEMENT **EST BIEN PROTEGÉ, NI TROP NI TROP PEU.**

Partenaire des Maisons Familiales Rurales, Groupama met à votre disposition des solutions d'assurance conçues spécifiquement pour les Établissements d'enseignement. Vous bénéficiez d'un large choix de garanties et de services : responsabilités, défense juridique, assistance, dommages aux biens, protection financière, accidents corporels...

Retrouvez nos solutions d'assurance
sur groupama.fr

Groupama
Toujours là pour moi.

Pour les conditions et limites des garanties et des services, se reporter au contrat.
Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Groupama - Entreprise régie par le Code des Assurances
Document et visuels non contractuels - Crédit photo : Racorn, Markos86 / Shutterstock - Mars 2014 - Création : UP'co.